



■ ■ ■ **COMMUNIQUÉ DE PRESSE (Ahun, le 23 décembre 2011)**

Madame Astrid Boos
Présidente de la
Fondation Caisses d'Épargne
pour la Solidarité

Monsieur André Aoun
Directeur Général de la
Fondation Caisses d'Épargne
pour la Solidarité

ont le plaisir de vous inviter à

**l'inauguration de la résidence *Le Mas Faure*,
établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes**

par

Monsieur Xavier Bertrand, Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé

en présence de

Monsieur Jean Auclair, Député-maire de Cressat et Conseiller général du canton
Monsieur Jean-Jacques Lozach, Président du Conseil général de la Creuse
Monsieur Patrick Pacaud, Maire d'Ahun
Monsieur Claude Serra, Préfet de la Creuse
Monsieur Michel Laforcade, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé
du Limousin

Le vendredi 23 décembre 2011 à 14h45

Résidence Le Mas Faure – Lieudit le Mas – 23150 Ahun

L'inauguration sera suivie d'une visite de l'établissement et d'un cocktail.

■ **Création d'un nouvel établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, (EHPAD), *Le Mas Faure*.**

Créé à l'initiative de la municipalité d'Ahun et de la Fondation Caisses d'Épargne pour la Solidarité, *Le Mas Faure*, établissement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), a ouvert ses portes le 19 janvier 2011.

La maîtrise d'ouvrage et les travaux ont été conduits et réalisés par Axentia, propriétaire de l'établissement, sur un terrain cédé à l'euro symbolique par la municipalité. La Fondation Caisses d'Épargne pour la Solidarité en assure la gestion. Elle accompagne et prend en charge 58 résidents comme elle le fait par ailleurs pour les résidents des 100 établissements et services qu'elle gère, partout en France.

D'une capacité de 60 places, dont 58 en hébergement permanent et 2 places en hébergement temporaire, la nouvelle résidence comporte une unité de vie spécifique et protégée de 24 places réservée aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées.

L'établissement est habilité à recevoir des personnes bénéficiaires de l'aide sociale.

Toutes les chambres sont individuelles et bénéficient d'une superficie de 20 m², elles disposent d'une salle de bains et de toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'architecture se caractérise par des circulations intérieures desservant le pôle soins, les salles d'activités, les unités d'hébergement, les espaces particuliers tels que les 2 salles de bains thérapeutiques.

Résolument contemporain, le bâtiment à taille humaine est largement tourné vers la nature environnante, de manière à favoriser le contact direct avec les paysages naturels. Un jardin thérapeutique sécurisé est situé dans le patio central. Les abords de la résidence sont entièrement aménagés pour être accessibles aux promeneurs.

■ Qualité des soins et de l'accompagnement

Entourés par une équipe pluridisciplinaire de 36 salariés – un directeur et une directrice adjointe, un adjoint administratif, 12 agents de service, 2 animateurs, 13 aides-soignants, 4 infirmiers, un psychologue, un médecin coordonnateur – les résidents reçoivent l'attention et les soins dont ils ont besoin, dans le respect de leur autonomie et de leur libre choix.

L'ensemble du personnel participe activement à la mise en œuvre du projet de l'établissement centré sur chacune des personnes accueillies. Ce projet a pour but d'accompagner, dans le respect des conditions aussi proches que possible de leurs habitudes de vie antérieures, des personnes fragilisées par le grand âge et qui ont besoin d'être soutenues.

Un programme d'animations destiné à maintenir et développer le plaisir de vivre et l'autonomie des personnes âgées, est proposé aux résidents qui le souhaitent : ateliers mémoire, cuisine, jardinage, musique, gymnastique douce et prévention des chutes, ont lieu régulièrement. La proximité de l'étang, dont les voies d'accès ont été aménagées par la municipalité, permet d'organiser tous les 15 jours des sorties pêche.

Des expositions à thème ont lieu en partenariat avec l'office du tourisme et les associations de la région. Les familles, les proches, les habitants du village, les enfants du centre aéré et les jeunes du lycée professionnel sont ainsi invités à venir découvrir les œuvres, faisant du *Mas Faure* un lieu de rencontre et d'échanges entre toutes les générations.

■ Financement

L'investissement immobilier a été de 6 266 957 € TTC

L'investissement mobilier s'est élevé à 896 720 € TTC.

Le financement immobilier a été réparti de la façon suivante :

• Subvention publique :

Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie : 200 000 €

• Crédits :

Crédit Foncier de France, prêt locatif social (PLS) construction sur 30 ans à 3,63 % : 2 978 006 €

Crédit Foncier de France, prêt locatif social (PLS) foncier sur 50 ans à 3,63 % : 391 340 €

Caisse des Dépôts et Consignations, prêt habitat amélioration restructuration extension (PHARE) sur 35 ans à 3,63 % : 2 690 000 €

• Fonds propres (Axentia) : 7 611 €

Le financement mobilier s'est réparti de la façon suivante :

Subventions :

• **Subvention publique :**

Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de la Creuse
(Délégation Territoriale de l'ARS de la Creuse) : 300 000 €

• **Subventions privées :**

Caisses de retraite : 121 010 €
dont : – RSI : 50 000 €
– REUNIRS : 28 404 €
– AGRR UGRR : 28 404 €
– UGRC : 14 202 €

• **Crédit :**

Caisse d'Épargne Auvergne Limousin sur 10 ans à 3,55 % : 475 710 €

• **La Fondation Caisses d'Épargne pour la Solidarité**

Reconnue d'utilité publique le 11 avril 2001, la Fondation Caisses d'Épargne pour la Solidarité agit contre toutes les formes de dépendance ou d'exclusion sociale liées au grand âge, à la maladie, au handicap physique, mental ou sensoriel. Elle gère 100 établissements et services qui accueillent 6 800 personnes âgées et handicapées et prennent en charge 7 000 patients par an dans les 4 établissements sanitaires. Elle accompagne par ailleurs près de 10 000 personnes âgées dans leur vie à domicile. 5 100 personnes travaillent dans les établissements et services de la Fondation. Son conseil d'administration est présidé par Astrid Boos et la Fondation est dirigée par André Aoun, Directeur Général.

• **Axentia**

Opérateur national au sein du réseau « Habitat en Région », Axentia intervient dans le secteur réglementé du logement social. Son activité est centrée sur la réalisation et le portage d'établissements destinés à accueillir des personnes âgées et des personnes handicapées. Son patrimoine est composé actuellement de 2 176 places pour 33 établissements.

Contacts :

Georges Ajagaya Le Beau
Directeur Multi sites
Lieudit Le Mas – 23150 Ahun
Tél. : 05 55 81 24 91
Cellulaire : 06 86 43 71 17

Marguerite Azcona
Directrice de la mission communication FCES
marguerite.azcona@fces.fr
Tél. : 01 58 40 31 44
Cellulaire : 06 07 54 00 21